

Commune de



---

# La Lhuye

---

Bulletin Municipal Mois de janvier 2019 N° 408

---



Très belle mise en valeur du pont blanc.  
Merci à Virginie BEL pour la photo.

---

**SOMMAIRE :**

***Au Conseil municipal  
La Vie de tous les jours  
Etat-civil  
La Parole aux associations***

---

**Secrétariat de Mairie**

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00  
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30  
Permanence des adjoints : le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 11h00 à 12h00  
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : [mairie.lalheue@wanadoo.fr](mailto:mairie.lalheue@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-lalheue.com](http://www.mairie-lalheue.com)

# AU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 10 décembre 2018.

## **1. Tarifs communaux 2019**

Pour la troisième année consécutive, le Conseil municipal, à l'unanimité, reconduit les tarifs communaux à l'identique pour l'année 2019 :

TAXE D'AFFOUAGE : mise au rôle en septembre 2019 : 22.00 €

TETES DE CHENES ET DE FRENES : 5 € le stère fait.

TAXE POUR DEPOT DE BOIS SUR LE DOMAINE COMMUNAL : Période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 : 22.00 €

CIMETIERE COMMUNAL :

- CONCESSION (Tarif au M<sup>2</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019) : 27.00 € pour 15 ans - 52.00 € pour 30 ans

- JARDIN DU SOUVENIR (Tarif à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019) : 350 € pour 15 ans

- Vacation funéraire : 25.00 €

TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT : 1 000 € avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2019.

TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :

- Tarifs HABITANTS DE LA COMMUNE : 24 H : 115.00 € - 48 H : 155 € - 72 H : 195 €

- Tarifs PERSONNES OU ASSOCIATIONS EXTERIEURES à la commune : 24 H : 145 € - 48 H : 185 € - 72 H : 235 €

- Tarifs ASSOCIATIONS DE LALHEUE : 70 € (1<sup>ère</sup> location gratuite)

- Tarifs « VIN D'HONNEUR » : 55 €

L'électricité reste au coût réel avec relevé du compteur. Le montant de la caution est fixé à 700 €.

Les arrhes devront être versées dans les 15 jours suivant la réservation. A défaut de paiement dans ce délai, l'option de réservation sera annulée. Les tarifs de remplacement de la vaisselle en cas de perte ou de casse restent inchangés.

## **2. Travaux mur du cimetière : demandes de subventions**

Dans le cadre des travaux de restauration du mur d'enceinte du cimetière (côté route), le Conseil municipal, autorise M. le Maire à solliciter :

- auprès de l'Etat une subvention à hauteur de 20 414 € au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) ;

- auprès du Conseil Départemental une subvention à hauteur de 7 500 € (montant plafonné) au titre de l'appel à projets départemental 2019.

## **3. Projet d'éclairage public : création d'un point lumineux rue du quart rouge**

Après avoir vérifié sur place que le nouveau luminaire n'occasionne pas de gêne à une habitation, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet technique présenté par le Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire pour un montant des travaux de 814.80 € HT. Le montant de la contribution communale s'élèvera à la somme de 679.00 € HT. Les crédits seront inscrits au budget prévisionnel principal 2019.

## **Questions et informations diverses**

- Radar Buisson Roncin : le radar pédagogique du Buisson Roncin fonctionne sur batteries. Celles-ci doivent être rechargées tous les 15 jours et remplacées fréquemment. Le coût des 4 batteries est très onéreux mais il est possible de les remplacer par un panneau solaire comme celui de la route de Laives. Le montant du devis s'élève à 828 € TTC.

- Travaux mur du cimetière (côté pré) : Le mur côté pré s'est en grande partie écroulé. Côté route, pour des raisons esthétiques, une restauration en pierre est nécessaire. Côté pré, Mme MULLER propose la pose d'une clôture et d'une haie de lauriers. Plusieurs options sont possibles : grillage rigide (4 578.54 €), grillage souple (3 394.86 €). En outre, afin de faciliter l'accès des services des pompes funèbres dans le cimetière, il pourrait être envisagé la création d'une voie d'accès par ce côté. La fourniture et la pose d'un portail à 2 vantaux pivotants s'élèveraient alors à 5 965.12 € avec un grillage rigide ou à 4 833.28 € avec un grillage souple. Le Conseil propose de solliciter de nouveaux devis avec une hauteur de clôture diminuée à 1.50 m (taille minimale réglementaire).



- Ecoles : Suite à une baisse des effectifs sur le SIVOS du Val de Grosne, la suppression d'un poste d'une institutrice sur le regroupement pédagogique intercommunal a été annoncée. Toutefois, après une rencontre avec l'adjointe de M. BEN, inspecteur d'académie, les maires ont convenu de signer ensemble une convention afin de garantir le maintien actuel de nos écoles pendant les 3 prochaines années. Mme PUECH rappelle que la CCESG prendra la compétence scolaire à partir de 2020 et qu'il faudra être attentif aux décisions qui seront prises en conseil communautaire sur ce sujet.

La séance est levée à 21h50. Prochaine séance : Lundi 25 février 2019 à 20h00

# LA VIE DE TOUS LES JOURS

## INSEE : RECENSEMENT DE LA POPULATION LEGALE

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Commune de Lalheue compte 416 habitants.

**Evolution statistique de la population de Lalheue depuis 2009 (+ 15.87 %) :**

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population	359	365	372	377	378	390	394	399	407	414	416

## VENTE DE HOUPPIERS :

Des houppiers vendus par lot, coupes 24 et 25, sont disponibles.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Mme MULLER 06 19 84 11 26

M. BECK 06 07 18 79 24.

## MACHINE A PAIN :

La machine à pain a été vandalisée pour la deuxième fois.



Elle va être remise en état mais si le problème persiste le boulanger va être obligé de la retirer à notre grand regret.



**INFORMATION TRAVAUX**

En raison de travaux sur le pont autoroutier reliant Laives et Sennecey, la RD 18 sera fermée.

**Circulation alternée du 21 janvier au 18 février**  
**Coupe complète du 19 février au 22 mars**  
**Circulation alternée du 23 au 29 mars 2019**



## URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE :

### DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE SCOT DU CHALONNAIS



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui planifie le développement du territoire, afin d'anticiper ses évolutions et de les encadrer. Il fixe des grandes orientations d'aménagement pour assurer un équilibre entre préservation de l'environnement, développement économique, développement de l'habitat, organisation des déplacements...

Il est élaboré par le Syndicat mixte du Chalonnais à l'échelle des 137 communes qui constituent le bassin de vie du Chalonnais.

**Du 30 janvier au 6 mars 2019**, la population est invitée à prendre connaissance du projet et à formuler ses observations au cours d'une enquête publique.

Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.scotchallonais.fr](http://www.scotchallonais.fr) ou dans l'un des 5 lieux d'enquête suivants :

Lieu	Adresse	Horaires
Syndicat mixte du Chalonnais	6 allée de la Sucrierie 71100 Chalon-sur-Saône	Du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Maison de services au public de Sennecey-le-Grand	32 rue des mûriers 71240 Sennecey-le-Grand	Du lundi au vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise	3 Impasse des Marbres 71390 Buxy	Du lundi au vendredi 9h00 - 12h00
Maison de services au public de Verdun-sur-le-Doubs	16 rue de la République 71350 Verdun-sur-le-Doubs	Du mardi au vendredi 8h45 - 12h30 / 13h30 - 17h
Maison de services au public de Saint-Léger-sur-Dheune	7 rue Thernaud 71510 Saint-Léger-sur-Dheune	Du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h Sauf le mercredi après-midi

# ETAT CIVIL 2018

## Mariages :

Tristan MARY et Elise CRENAUT : 2 novembre

Francis CANNARD et Christiane PERRAUD : 8 décembre

## Décès :

Alain TRACOL : 10.08.1965 - 25.01.2018

Marie-Claude GUILLEMAUT : 06.06.1942 - 15.06.2018

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



**A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !**



avec le soutien



## CINEMA NUMERIQUE :

salle des fêtes de Lalheue



### Mercredi 13 février à 20h30 Le grand bain

Comédie - Film Français de Gilles Lellouche avec Mathieu ALMARIC - Guillaume Canet - Benoît Poelvoorde.  
**Durée : 1:58 - Public : Ado-Adultes**

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...

**Notre avis :** Une belle galerie de personnages masculins qui donne une ambiance très drôle et particulière à une comédie survitaminée.

**Court métrage :** Clapotis de Mor Israeli.

### Mercredi 13 mars à 20h30 Les chatouilles

Drame - Film Français de Andréa Bescond et Eric Métayer avec Andréa Bescond - Karin Viard - Clovis Cornillac.  
**Durée : 1:43 - Public : Ado-Adultes**

Odette a huit ans, elle aime danser et dessiner. Pourquoi se méfierait-elle d'un ami de ses parents qui lui propose de « jouer aux chatouilles » ? Adulte, Odette danse sa colère, libère sa parole et embrasse la vie...

**Notre avis :** D'une enfance traumatisée par le viol, Andréa Bescond tire un récit alerte sur la résilience et la joie de vivre malgré tout. Un tour de force qui ne tombe pas dans le pathos.

L'art de traiter en toute légèreté un sujet horriblement lourd. Les Chatouilles est une oeuvre lumineuse qui aborde aussi la renaissance de ceux qui, avec courage, apprennent à remonter la pente de leur vie.

**Court métrage :** Les indes galantes de Clément Cogitore.

